

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR



PRÉSENTÉE PAR



**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES
INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES
DE LA SOCIETE 3D SYSTEMS EUROPE LIMITED**

Prix de l'Offre : 13 euros par action Phenix Systems

Durée de l'Offre : 16 jours de négociation (du 18 octobre 2013 au 8 novembre 2013)

Le présent communiqué est établi et publié par la société 3D Systems Europe Limited en application des articles 231-27 2° et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Avis important

En application de l'article L. 433-4 III et V du code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où les actionnaires minoritaires de la société Phenix Systems ne représenteraient pas, à l'issue de l'offre, plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société Phenix Systems, 3D Systems Europe Limited a l'intention de mettre en œuvre, dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'offre, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de la société Phenix Systems non apportées à l'offre en contrepartie d'une indemnité de 13 euros par action, égale au prix de l'offre, nette de tous frais.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité prise le 15 octobre 2013, apposé le visa n° 13-544 en date du 15 octobre 2013 sur la note d'information établie par la société 3D Systems Europe Limited relative à l'offre publique d'achat simplifiée à caractère obligatoire portant sur les actions de Phenix Systems non encore détenues par la société 3D Systems Europe Limited (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF, le document concernant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société 3D Systems Europe Limited a été déposé auprès de l'AMF le 15 octobre 2013 et mis à la disposition du public le 16 octobre 2013.

La note d'information établie par la société 3D Systems Europe Limited et visée par l'AMF est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'initiateur (www.3dsystems.com) et peut être obtenue sans frais auprès d'Oddo Corporate Finance, 12, boulevard de la Madeleine, 75440 Paris Cedex 09.

Le document concernant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société 3D Systems Europe Limited est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'initiateur (www.3dsystems.com) et peut être obtenu sans frais auprès d'Oddo Corporate Finance, 12, boulevard de la Madeleine, 75440 Paris Cedex 09.

L'Offre est faite exclusivement en France.

Le présent communiqué et la note d'information ne sont pas destinés à être diffusés dans les pays autres que la France.

Le présent communiqué et la note d'information et tout autre document relatif à l'Offre ne constituent pas une offre en vue de vendre ou d'acquérir des instruments financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays où ce type d'offre ou de sollicitation serait illégal ou à l'adresse de quelqu'un vers qui une telle offre ne pourrait être valablement faite. L'Offre n'a fait ni ne fera l'objet d'aucune formalité ni d'aucun enregistrement ou visa en dehors de la France. Les porteurs d'actions Phenix Systems situés ailleurs qu'en France ne peuvent participer à l'Offre que dans la mesure où une telle participation est autorisée par le droit local auquel ils sont soumis.

La distribution du présent communiqué et de la note d'information et de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions.

L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises, directement ou indirectement, à de telles restrictions. Elle ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions.

Les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué ou de la note d'information doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. 3D Systems Europe Limited décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.